

# GRAIN DE MOULINS

Bulletin municipal de Moulins-lès-Metz • AUTOMNE 2021

Numéro  
75

## Octobre ROSE

LES MOULINOIS SOLIDAIRES



[www.moulins-les-metz.fr](http://www.moulins-les-metz.fr)  
 [villedemoulinslesmetz](https://www.facebook.com/villedemoulinslesmetz)



# SOMMAIRE



## LE GRAIN DE MOULINS

Bulletin municipal de Moulins-lès-Metz  
Tirage 3000 exemplaires  
Directeur de la publication: Jean Bauchez  
Rédacteur en chef : Jean-Yves Bègue  
Photos : Mairie de Moulins-lès-Metz

Impression Lorraine Graphic  
Dépôt légal : N°201 305.0057  
3<sup>ème</sup> trimestre 2021  
N° ISSN 1283-5471

03 **Edito**

04 **Actualité**

Rentrée scolaire, rencontres avec les nouveaux Principaux des collèges, entretien avec Stéphane Molliens, présentation des nouveaux agents de la mairie, vie associative, portraits de vos nouveaux élus.

10 **Retour**

Votre été en images

12 **Dossier**

Plongeon dans l'histoire des maladies infectieuses au fil des siècles

16 **Art**

Qui était Maurice Leblanc ? Infatigable auteur des histoires d'Arsène Lupin

18 **Eurométropole**

Les nouveautés : nouvelle identité visuelle et création d'une entité pour les frontaliers travaillant au Luxembourg

19 **Agenda**

Une journée dédiée à la lutte contre le cancer du sein

20 **Histoire**

A la découverte des vins de Moselle

22 **Travaux**

On fait le point

24 **Nature**

26 **Etat Civil**

27 **Recette**

## Horaires Mairies

• **QUARTIER CENTRE :**  
6 Rue de la mairie  
57160 MOULINS-LES-METZ  
Tél : 03 87 60 44 60  
Email : accueil@moulins-les-metz.fr

Ouverture au public  
- lundi : 8h à 12h et de 14h à 18h  
- mardi au vendredi : 8h à 12h et de 14h à 17h  
- samedi : permanence état civil de 10h à 12h

• **QUARTIER SAINT-PIERRE :**  
31 Rue Chaponost  
(entrée de l'école élémentaire Paul Verlaine)  
Tél : 09 64 42 35 21

Ouverture au public de la mairie annexe :  
- lundi : services état civil et élections de 13h30 à 17h30  
- mardi matin : services sociaux Udaf sur rendez-vous  
- mardi après-midi : services sociaux départementaux CCAS sur rendez-vous  
- mercredi : police municipale de 8h30 à 11h30  
- jeudi : service scolaire, périscolaire, culturel et sportif de 13h30 à 16h30  
- vendredi : service urbanisme de 8h30 à 12h

## Le Mot du Maire

Chères Moulinoises, chers Moulinois

La rentrée 2021 s'est déroulée sans heurts, même si les contraintes sanitaires pèsent encore sur nous tous. L'amélioration de la situation, que nous espérons durable, nous a permis, dès le début de cet été, de renouer avec une vie presque normale.

La 11ème édition du Waves Open de tennis a pu se tenir, entre la fin du mois de juin et le début du mois de juillet ; Moulins-lès-Metz a eu l'honneur d'accueillir, le 10 juillet, l'inauguration du festival "Hop, Hop, Hop" de l'Eurométropole, une séance de cinéma en plein air a été offerte aux Moulinois le 30 juillet.

Les Jeux paralympiques de Tokyo, à la fin du mois d'août, nous ont procuré l'immense plaisir de voir, une nouvelle fois, notre ami Stéphane Molliens, licencié à Moulins-lès-Metz Handisport, décrocher une médaille d'or, la seconde consécutive après celle de Rio en 2016. Les associations reprennent peu à peu leurs activités, à la plus grande satisfaction de leurs membres. Les travaux communaux se sont poursuivis tout l'été ; ainsi, l'enfouissement des réseaux secs de la rue d'Ars viennent de se terminer et avant la fin de l'année, débiteront, ceux de la rue de Jouy, pour la partie se trouvant au-delà du pont SNCF.

Pour la première fois, votre commune sera impliquée, en partenariat avec la Ligue contre le cancer, dans les manifestations liées à "Octobre Rose", dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein. Je vous invite à y participer nombreux. Tout comme je vous invite à visiter l'exposition de photos et à participer à toutes les autres animations, municipales et associatives, qui vont se dérouler durant les semaines à venir, si l'amélioration de la situation sanitaire se poursuit. A cette fin, nous devons tous rester vigilants, continuer à respecter les gestes barrières et nous faire vacciner, afin de nous préserver et de préserver les autres.

Bonne rentrée et bonne lecture !



### La cloche a sonné

retour à l'école pour les petits Moulinois



Les effectifs restent stables à Moulins : 38 élèves à la maternelle Saint-Jean, 58 à la primaire Centre, 190 à l'école primaire Paul Verlaine et 92 à la maternelle Paul Verlaine.

Comme à l'accoutumée, Jean Bauchez, Maire de la ville et Bernadette Lapaque, Adjointe au Maire, responsable du service scolaire sont venus accompagner enfants, enseignants et parents pour cette nouvelle rentrée scolaire.



A pied, en bus, en voiture ou à vélo, chacun son mode de transport pour aller retrouver les copains, mais toujours accompagné des parents !



## Eux aussi, ils ont fait leur rentrée

## Portraits



## Gilles Nicolas

Principal du collège Albert Camus

professeurs et puis d'élèves, on a déjà un bel emballage », souligne-t-il. « J'ai vu aussi que l'on accueillait un local pour une association d'élèves dédiée au handicap et un poulailler pédagogique ». Des éléments très importants pour le Principal qui a déjà eu à faire à ce type de circonstances et pour qui l'éducation des enfants dans cette situation est primordiale. « J'ai déjà eu des contacts assez rapprochés avec le service jeunesse et sports. Le Maire m'a témoigné tout son soutien. Concernant les projets particuliers nous allons les construire avec les équipes », assure-t-il.

Et de reprendre : « L'idée générale de mes premiers propos aux enseignants et aux parents, nous venons de vivre deux années extrêmement particulières, l'objectif est d'essayer de fixer le retour à la pédagogie, aux enseignements le plus possible, de pouvoir réinvestir le champ pédagogique : les cours, la réussite des élèves ».

Proposer des voyages éducatifs, développer l'aspect numérique, exploiter l'offre des alentours, définir des choses qui ont un sens pour les élèves et les familles.

Le collège est également labellisé E3D, label de développement durable jusqu'en 2023. « La lutte contre le gaspillage alimentaire, nous devons être champion de Moselle ! »

Le nouveau Principal n'en est pas à son coup d'essai. Il a déjà occupé d'autres postes du même type : dans un collège messin et au lycée Fabert, pendant 6 ans où il a exercé la fonction d'Adjoint. Avant cela, Gilles Nicolas était enseignant. Nommés pour 3 ans, les chefs d'établissements peuvent rester jusqu'à 9 ans dans une même fonction.

L'équipe en place à Albert Camus est petite mais soudée, un des critères importants pour une belle vie d'élèves dans un collège selon le nouveau principal. « Il y a une vraie vie pédagogique, des projets de

## Kaksmia Djenaoui

Principale du collège Louis Armand

La Covid-19 ne nous aura pas permis de faire connaissance plus tôt. Mais Madame la Principale entame déjà sa 2ème année.

Après une vingtaine d'années à enseigner dans les lycées professionnels de Lorraine, Kaksmia Djenaoui s'est décidée à passer le concours de personnel de direction.

Après trois ans au poste de Principale Adjointe du collège Louis Pasteur de Faulquemont et trois ans au même poste au lycée Alain Fournier de Verdun, elle a passé trois années au collège de Moussey en Moselle aux commandes cette fois, pour arriver l'année dernière à Moulins.

Sa préoccupation majeure reste malheureusement, cette année encore le sanitaire, il n'y a pas le choix. La prise en compte au quotidien de toutes les directives, de toutes les contraintes, tout le poids supplémentaire en termes de travail, d'organisation c'est quelque chose qui a pesé et qui continue à peser très fortement sur le fonctionnement de l'établissement.

L'année dernière, en fonction des protocoles, les cours de gym ont été fortement perturbés. Le non-brassage des élèves en classe a fortement impacté la section sportive. « Nous avons maintenu la section sportive en fixant des niveaux, tout le fonctionnement de l'établissement est conditionné par les gestes barrières à appliquer », s'attriste la principale.

Il y a aussi de nouveaux professeurs cette année. un facteur qui complexifie la gestion d'un petit établissement. Contrairement à ce



que l'on pourrait penser, qui dit petit établissement ne dit pas moins de travail. « Cette année en terme de nouveau personnel sur une trentaine d'enseignants nous avons une dizaine de nouveaux. Nous accueillons également des assistantes d'éducation en pré-professionalisation, des stagiaires avec tous des profils différents », atteste Kaksmia Djenaoui.

Nous espérons que l'année se passera le plus sereinement possible, avec l'espoir que les équipes éducatives puissent retourner à leurs missions premières que sont l'éducation et la pédagogie justement et qu'elles puissent travailler sur des projets, des sorties, des voyages, les projets des élèves et sortir de ce carcan imposé par la crise sanitaire.

## Stéphane Moliens médaillé d'or à Tokyo

*Il n'en était pas à son coup d'essai. Stéphane Moliens, enfant de Moulins et son partenaire Fabien Lamirault ont conservé leur titre de champions Paralympiques en tennis de table aux derniers Jeux de Tokyo.*



Photo : G. Mirand

*Pour ça, on doit ressentir la force et l'énergie de l'autre ».*

La corrélation entre les deux joueurs s'est vraiment ressentie lors du dernier match. Ils sont allés la décrocher cette médaille.

*« On est passé par toutes les émotions ! Surtout qu'on est mal parti. On a perdu le premier set. C'était notre joker. Mais on savait qu'on allait rectifier. On se connaît tellement bien, qu'on est revenu dans le match sans difficulté et on a conclu. On a doublé sur le 5e set ! »*

Un peu de suspense au début, une bataille acharnée et une belle médaille décrochée par le binôme.

Les deux amis ont malheureusement vécu cette victoire en deux teintes. La joie, la fierté d'avoir décroché l'or, d'être ceux qui ont fait jouer la Marseillaise à Tokyo. Un bonheur partagé par les deux hommes et toute l'équipe paralympique française. Malheureusement, une frustration est venue entacher la joie : la Covid-19.

*« Il manquait l'émulation du public. On l'avait vécu à Rio, et il faut avouer que la présence du public, ses réactions, c'était porteur »,* nous avoue un Stéphane qui restera un peu sur sa faim de ce côté-là.

**Au-delà du titre, Grain de Moulins a souhaité recueillir les impressions du champion maison sur les jeux.**

**Entretien :**

C'est avec beaucoup d'humilité et une vraie joie que Stéphane Moliens a pris le temps de nous répondre.

Très posé, il nous explique comment se sont déroulés les Jeux, de l'intérieur. Une pointe de frustration entache la victoire cette année, les matchs se sont déroulés à huis-clos, Covid oblige.

*« On vit la compétition, on a l'envie de faire le mieux possible, de gagner. Donc les journées sont organisées dans le but de la performance »,* explique-t-il.

Avant même d'arriver dans le gymnase où se déroulera le tournoi, il y a toute une préparation, un vrai rituel qui se met en place : la préparation physique, mentale, le sac (il ne faut rien oublier), le transport.

*« On organise notre journée en fonction du match. Toute la stratégie est passée au crible. On revoit ce que l'on a vu à l'entraînement. C'est une compétition vraiment à part. Tout est décuplé par rapport à ce qu'on a l'habitude de vivre ! »*

Le vrai challenge, lorsque l'on a remporté la demi-finale, est de ne pas se laisser griser par ce podium déjà acquis.

*« Terminer sur une défaite serait traumatisant »,* avoue le champion.

*« Il faut impérativement aller chercher cette victoire. C'est très stressant, surtout qu'il y a 48h d'attente entre les deux matchs. On est impatient, on a envie d'aller jouer ! »*

Les efforts sont alors conséquents pour cette équipe qui doit à la fois se canaliser, rester concentrée, se retrouver pour débroussailler le chemin et être prête.

Pour le Moulinois, les jeux en équipe, c'est de la cohésion, un ressenti : *« on a la volonté d'aller chercher le meilleur ensemble.*

**« Je termine  
ma carrière  
sur une émotion  
très positive »**

**Alors, la fin des compétitions pour notre athlète ?**

Pas exactement, si les jeux ont sonné la fin de la carrière internationale du champion, Stéphane Moliens continuera à accompagner Allan Papirer, son binôme moulinois sur certains événements.

Au sein du comité paralympique, Stéphane Moliens a déjà de nouvelles missions. *« Il s'agit d'un nouveau dispositif d'accès à la performance que le comité a mis en place. Je suis en charge de créer un groupe relève pour 2024. Il s'agira d'amener des athlètes à devenir sélectionnables. Les jeux demandent de plus en plus de performance. L'objectif est de ne surtout pas stagner, de faire monter le niveau, de manière collégiale ».*

## De nouveaux agents à la Mairie présentation des nouveaux de l'équipe



### Antonin Taite

*Responsable de la Politique Adolescents, animateur du CMJ et chargé de l'événementiel*

Natif de Moulins, intégrer les services la mairie était pour moi une étape incontournable dans ma carrière. Depuis le 30 août 2020, j'occupe le poste de Responsable de la Politique Adolescent, animateur référent du Conseil Municipal des Jeunes et responsable de l'événementiel. Après une expérience en

périscolaire, adepte de nouveaux défis, me lancer sur ces missions était un nouveau challenge personnel : comprendre le fonctionnement d'une collectivité et m'intégrer rapidement dans l'équipe et dans mes fonctions.

Mes journées de travail ne sont jamais les mêmes ! Je monte des projets pour ma ville. Ils s'adressent aux moulinois de tous âges. Cette diversité d'actions est pour moi un moteur de vie. Je suis aussi éducateur de football au sein du Sporting Club de Moulins-lès-Metz.

Mes ambitions sont claires : avoir un parcours moulinois le plus long et diversifié possible, tout en continuant de me former et à apprendre au quotidien.



### Aline Deiana

*Chargée de la Communication*

Après un Master en sciences de l'information et de la communication à l'université de Metz, j'ai choisi de devenir journaliste. J'ai eu l'occasion d'exercer ma plume dans les organes de presse quotidienne et hebdomadaire de la Grand Région pendant une dizaine d'années.

Peu à peu, prenant part à la mise en page et aux décisions, puisque mon dernier poste en presse était rédactrice en chef adjointe, j'ai

voulu diversifier mon champ d'actions et je suis naturellement retournée vers ma formation initiale de généraliste de la communication.

J'ai travaillé dans une commune de Moselle-est de la même densité que Moulins et qui connaît de nombreuses problématiques similaires.

Je me suis aussi essayée à la communication politique, mais j'avoue vraiment apprécier le travail en collectivité, pour la diversité des tâches, mais aussi pour le contact autant avec les élus que la population.



### Khady La Rosa

*Assistante comptabilité et finances*

J'ai décidé de candidater à Moulins-lès-Metz, car les missions proposées correspondaient à ma volonté de diversification dans mon métier.

J'ai débuté ma carrière dans le privé, en tant qu'assistante commissaire aux comptes, puis assistante comptable au sein des services de la ville de Metz.

Mon rôle actuel implique la gestion de la comptabilité : du contrôle des commandes au mandatement de factures, je gère

également une partie des recettes. La fonction comptable et financière de la commune est totalement centrée au sein de notre service. Ce sont la polyvalence et la rigueur qui m'animent, ainsi que la collaboration de chaque instant.

J'ai hâte d'apprendre de cette nouvelle expérience et j'espère être un grand soutien pour l'ensemble de la mairie.

J'aimerais continuer à me former et à me spécialiser.

Une nouvelle étape de ma vie professionnelle et un nouveau défi que je compte bien relever.



### Christophe Gall

*Directeur de l'urbanisme et des services techniques*

J'ai débuté ma carrière dans la fonction publique en 1993, sur le poste de technicien, chargé des études et du suivi de travaux en électricité à la Ville de Metz.

Dix ans plus tard, j'ai évolué et je suis devenu chargé d'opération à la Métropole de Metz. J'ai ensuite saisi l'opportunité de devenir DST (Directeur des Services Techniques) de la Commune de Cattenom. Après un rapide passage à Longwy, me voilà

nommé à Moulins-lès-Metz.

J'ai à cœur d'accompagner les services techniques dans leurs missions avec pour mot d'ordre : faire de Moulins-lès-Metz, une ville où il fait bon vivre.

J'ai pour mission la priorisation des différentes actions sur l'espace public et les bâtiments, en lien avec les élus, ainsi que le pilotage technique de diverses opérations.

Je vais mettre mes compétences professionnelles, ma capacité d'adaptation, mes qualités managériales, ma polyvalence, ma rigueur au service de Moulins-lès-Metz.

### Retour à une vie associative, culturelle et sportive à Moulins-lès-Metz



#### Moulins-Lès-Metz Moselle Handball

131 licenciés dans le club 3MHB : le beau bilan annoncé par Lucien Nacimento lors de l'Assemblée Générale.

#### Bibliothèque Saint-Pierre : Claudie Fuzewski

La bibliothèque Jules Ferry a pris ce nom depuis son installation dans l'ancienne école maternelle. Le lieu a été mis à la disposition des associations et est devenu un centre culturel. La bibliothèque fonctionne tous les mercredis après-midi de 15h à 18h, sauf pendant les vacances scolaires. « Pendant les vacances d'été, nous ouvrons 1 fois toutes les trois semaines. Nous envisageons de mettre en place un groupe de discussion autour d'un livre. Une sorte de cercle littéraire.

Concernant les enfants, pour le moment nous ne faisons que du prêt des livres, du fait des restrictions sanitaires. En temps normal, l'après-midi se partage entre des activités manuelles et contes. »

#### Le conseil de la bibliothécaire :

Certains auteurs sont très appréciés de nos adhérents, comme Françoise Bourdin, Levy, Musso, M.B. Dupuy, L. Riley, par exemple. Ils ne font pas forcément l'unanimité. Des écrivains,



dont le nom est un peu moins connu apparaissent comme L. Colombani, A. Valognes, C. Volanges, M. Bussi, la liste est longue. Amélie Nothomb reste un des auteurs en vogue que l'on ne peut s'empêcher de conseiller. Le livre est souvent un choix très personnel !



#### Bibliothèque Pour Tous, Château Fabert : Armelle Champlon

« Nous faisons partie du réseau Culture et Bibliothèque Pour Tous. Nous fonctionnons grâce à 3 bibliothécaires bénévoles. Les permanences ont lieu le mercredi de 10h30 à 12h00, le jeudi de 16h00 à 17h00 et le dimanche de 11h00 à 12h00. Le principal de l'activité reste le prêt de livres toutes catégories d'âges, comme partout. Il y a aussi une partie animation, pour les enfants du périscolaire : heure du conte, lectures, kamishibai etc... Nous effectuons des achats de nouveautés tous les mois. Scoop : le dernier Musso, L'inconnue de la scène arrive !

#### Le conseil de la bibliothécaire :

Dans la section adulte, nous conseillons : Trois, de Valérie Perrin, un roman à lire absolument ! Du côté des polars : La Chasse de Bernard Minier.

Les enfants apprécient beaucoup la série des Mortelle Adèle, ou les traditionnelles bandes-dessinées : citons aussi la série des Mini-loups pour les petits, qui est extrêmement bien faite.

## Les nouveaux élus du Conseil Municipal

### Michèle Wibratte



**GdM : Pouvez-vous vous présenter ?**

Je suis installée à Moulins-lès-Metz, Quartier des Trois Haies depuis 12 ans. Après mes études, j'ai commencé ma carrière dans une banque messine et après 42 ans de travail, j'ai pris ma retraite

d'assistante de direction. Mes principaux loisirs sont la marche, le chant choral et les voyages.

**GdM : Qu'attendez-vous de votre engagement communal ?**

Impliquée dans l'association de l'Amicale St. Pierre, qui malheureusement a été dissoute, j'ai également été bénévole à la fête de la Reconnaissance pour servir nos anciens.

Pour rendre hommage aux résidents du Home de Préville, j'ai participé à la Chorale de Noël avec plusieurs élus, à l'occasion des vœux de nouvelle année et de la remise des cadeaux.

Pour ma première présence au sein du Conseil Municipal, j'observe et je cherche à comprendre le fonctionnement et le rôle de chacun dans la commune.

La Covid a vraiment retardé mon intégration, mais j'espère pouvoir trouver

ma place, me sentir utile et participer aux décisions.

**GdM : Comment envisagez-vous vos engagements futurs ?**

Après ma période d'apprentissage, j'aimerais participer à l'organisation des différentes manifestations.

Faisant partie de plusieurs commissions, je pense que cela facilitera mon intégration dans le fonctionnement du Conseil de ma commune. J'aurais aussi souhaité faire partie du CCAS.

**GdM : Voulez-vous ajouter quelque chose ?**

Je remercie Monsieur le Maire de m'avoir permis d'intégrer cette équipe municipale.

**GdM : Pourriez-vous nous expliquer votre engagement au niveau municipal ?**

Je me suis engagé au niveau communal car Moulins est le lieu où j'ai grandi et j'y apprécie de nombreuses personnes aussi attachantes que gentilles.

**GdM : Qu'attendez-vous de votre engagement communal ?**

D'apporter du dynamisme au sein de la commune et d'apporter de nouvelles idées jeunes et fraîches.

**GdM : Comment envisagez-vous vos engagements futurs ?**

J'aimerais envisager par mes engagements futurs que Moulins soit une ville dynamique et verte

### Clément CONROUX



### Michel SCHALLER



**GdM : Pouvez-vous vous présenter ?**

MICHEL SCHALLER 52 ans, marié 2 enfants et Moulinois depuis 49 ans.

**Ddm : Pourriez-vous nous expliquer votre engagement au niveau municipal ?**

Moulinois de cœur, j'ai le désir de faire partager mon amour du sport.

**GdM : Qu'attendez-vous de votre**

**engagement communal ?**

Je souhaiterais développer les structures permettant aux jeunes et moins jeunes d'apprécier le bien vivre à Moulins.

**GdM : Comment envisagez-vous vos engagements futurs ?**

Proposer des interactions entre les personnes à mobilité réduite, les groupes scolaires et les différentes associations moulinoises.



### Waves Open

Une belle réussite pour le Waves Open qui s'est déroulé du 25 juin au 4 juillet sur les cours de tennis de La Saussaie.

### Hop Hop Hop

Un début sous la pluie pour le festival Hop Hop Hop, ce qui n'a pas découragé le public à profiter de cette douzième édition du festival des arts de rues en pays messin qui a été inauguré à Moulins le 10 juillet dernier.



### Cinéma en plein air

La cour de l'école Paul Verlaine s'est transformée en salle de cinéma géante l'espace d'une soirée. Une petite toile en plein air très appréciée des moulinois.



### La Fête du jardin

Première édition de la fête du jardin à l'Espace Jules Ferry pour les Permanentes. Le dimanche 22 août était consacré aux végétaux et leur culture. Des activités autour des plantes, des boissons maison au goût de nos jardins, des animations, des professionnels, tout était réuni pour découvrir ou redécouvrir les plaisirs de la nature.





Jacquotte et Roland, personnages emblématiques, du bien connu Restaurant de La Poste ont pris leur retraite.



17 familles présentes pour l'inauguration de l'arbre des enfants au parc des Trois Haies le samedi 18 septembre. Cette année un figuier bifère «Brown Turkey».



## Moulins fête l'été

Danse avec les loups au parc animalier de Sainte-Croix. Les ados à la découverte des animaux d'Europe.

Générosité et bienveillance. Les ados ont travaillé dur pour réaliser une cabane pour les petits du péricolaire maternelle qui sont ravis !



« La musique est la langue des émotions » (atelier musique électronique pour les ados).

## FLEAUX PASSAGERS : les plus meurtrières de

*Depuis toujours, les pandémies ont fait des ravages. De ces épisodes, désormais historiques, nous avons appris, tiré des conclusions, compris, que parfois certains gestes, que l'on nomme aujourd'hui barrières, mais qui tiennent finalement du bon sens, sont essentiels.*

*Aurait-on eu tendance à les oublier ? La Covid-19, nous aura permis de nous replonger dans l'histoire et de revoir nos copies.*

*Tuberculose, peste, paludisme, choléra, variole, lèpre, sida sont autant de maladies qui ont hanté et hantent encore les populations mondiales. Certaines perdurent encore.*

*Mais quels sont ces microbes contre lesquels l'homme a dû se battre et se bat encore ?*

### La Variole :

Elle existe depuis des millénaires et a entraîné des épidémies récurrentes au fil des siècles. En Europe, elle a sévi surtout au Moyen-Age, frappant surtout des enfants, tuant un septième de ses victimes et laissant les survivants avec un visage disgracieux et grêlé. Elle n'a épargné aucune couche sociale. Madame de Sévigné et le roi Louis XIV y survécurent, mais Louis XV n'en réchappa pas. Le virus fut probablement l'une des causes de la disparition des civilisations précolombiennes, apporté d'Europe par les conquistadors hispaniques. Il a été éradiqué en 1979 grâce à une campagne mondiale de vaccination qui a débuté en 1958.

### La poliomyélite :

Désormais contenue dans la plupart des régions du globe grâce à la vaccination, elle touche surtout les enfants de moins de 10 ans. La maladie provoque une paralysie douloureuse et irréversible.

### La grippe, dite « espagnole » :

Il s'agit d'un virus ARN, dénommé H1N1, qui a la particularité de muter régulièrement. Connue depuis le 17<sup>e</sup> siècle, la pire pandémie est survenue en 1918. Elle est plus connue sous le nom de « grippe espagnole ». On dénombre deux-cents à quatre-cent-mille morts lors de cette épidémie. Face à cette crise sanitaire, des mesures locales furent prises, se limitant à de simples mesures d'hygiène et à des fermetures ponctuelles.

C'est à partir des années 1970, pour les gripes saisonnières, que l'on mélange les souches virales pour proposer des vaccins plus efficaces. Depuis les années 2000, le vaccin est totalement gratuit pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

### Le paludisme :

Virus venu de l'ancien monde après la découverte des Amériques, il se transmet par les moustiques. Le paludisme se traduit par des accès de fièvres récurrents, susceptibles dans les formes graves d'entraîner une insuffisance hépatique et rénale pouvant entraîner la mort.

Si les terrains marécageux étaient soupçonnés depuis longtemps comme cause de la propagation du virus, ce n'est

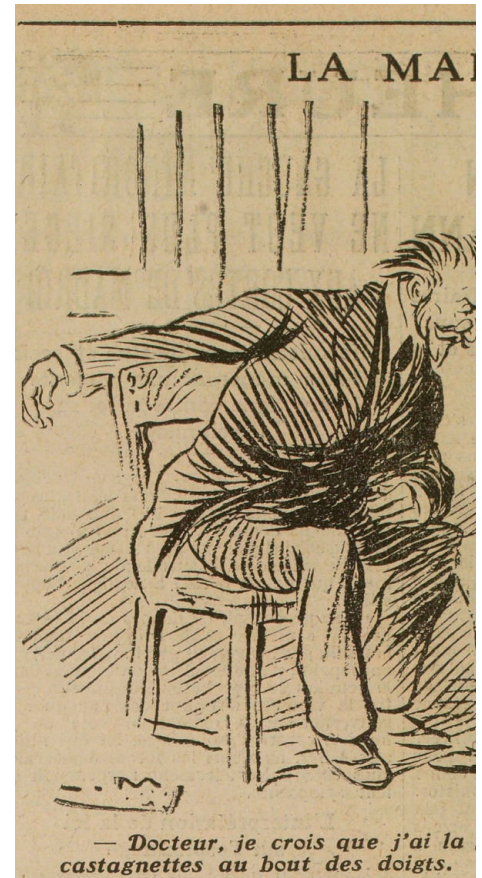
qu'en 1880 que le mal est découvert de manière formelle par Alphonse Laveran, un médecin militaire de l'époque, ce qui lui vaudra un prix Nobel.

Les traitements ont beaucoup évolué. A l'heure actuelle, la chloroquine reste la molécule la plus efficace. Cette maladie perdure dans les régions tropicales et subtropicales. On estime qu'il touche encore 120 millions de personnes, la plupart concentrées sur le sol africain.

### La lèpre :

On le sait moins, car elle est bien moins médiatisée, mais la lèpre perdure sur le globe. Cette maladie bactérienne est connue depuis le Moyen-âge. C'est d'ailleurs à la création des léproseries que l'on doit la notion de confinement, la maladie touchant les sujets à la tête et aux extrémités de manière hideuse.

Il n'existe aucune solution spécifique à ce jour pour soigner ou éradiquer de manière définitive ce virus. Seul le vaccin contre la tuberculose contenu dans le très connu BCG assure une protection partielle et on dispose d'un traitement tri-antibiotiques associé.

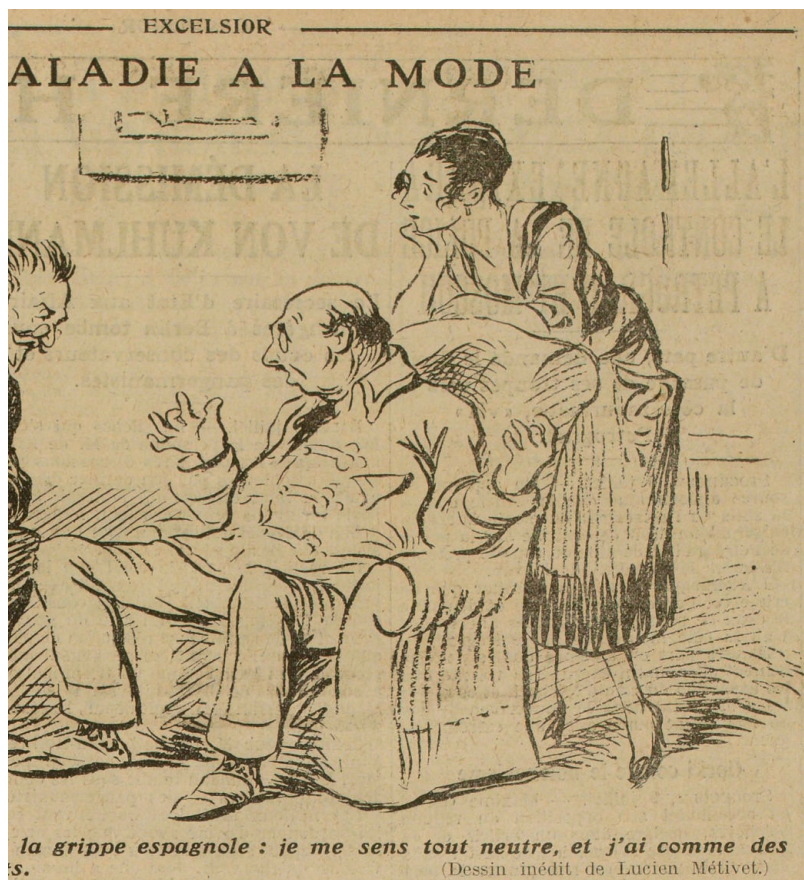


### Qu'est-ce qu'une pandémie ?

*Il s'agit d'abord d'une maladie contagieuse, qui touche quelques cas. Cette apparition soudaine est appelée « flambée ». Elle se transforme en épidémie quand la contagion se répand dans plusieurs régions, voir quelques pays. Elle devient alors pandémie lorsqu'elle s'étend à un continent. C'est un phénomène auquel les civilisations font face depuis la nuit des temps. On en retrouve des traces dès l'Antiquité. Certaines maladies existent d'ailleurs toujours.*

# CHRONOLOGIE DES MALADIES

l'histoire du peuple occidental



Carricature, gravure illustrée, parue dans l'Excelsior le 10 juillet 1918

## Le choléra :

Le choléra est une maladie due à une bactérie très contagieuse transmise par l'eau contaminée par les matières fécales et se transmettant par pandémies successives. Au XIXe siècle en France, on procéda à une réactivation de mesures de quarantaine instituée lors des épidémies de peste. En 1832, on recensait 26 000 morts à Paris. En France sous Napoléon III et le baron Haussmann l'amélioration de la distribution d'eau et sa surveillance réduiront l'impact des pandémies ultérieures. En fait, actuellement, la prévention du choléra repose sur l'éradication du péril fécal ce qui explique que la maladie sévit toujours de façon endémique en Asie et surtout en Afrique dans les pays en voie de développement. La vaccination s'avère utile en période d'épidémie, mais son efficacité est limitée dans le temps, inférieure à deux ans. Le dernier épisode dramatique s'est produit à la suite du tremblement de terre qui ravagea Haïti en 2010.

## La tuberculose :

La tuberculose est liée au bacille de Koch du nom de son découvreur. La transmission s'effectue par voie aérienne et touche essentiellement les poumons. C'est sans doute la plus ancienne pandémie connue, retrouvée sur des momies précolombiennes et égyptiennes. L'agent de la tuberculose fut identifié en 1882. Sa régression au XXe siècle est favorisée par l'amélioration de l'hygiène, par les premiers centres de dépistage et de cures de repos (sanatorium d'altitude) ainsi que par la séparation des enfants indemnes de leurs parents tuberculeux. Mais le progrès majeur est surtout le vaccin antituberculeux, BCG mis au point en 1921 à l'institut Pasteur qui se diffuse dans le monde entier qui marqua le temps d'arrêt de la pandémie. Cette vaccination est devenue obligatoire en France en 1950.



Louis Pasteur, pionnier de la recherche micro-biologique. Il donne son nom au célèbre Institut de Recherche français qui, à ce jour est toujours engagé dans la recherche mondiale contre les maladies infectieuses.



Photo d'un gymnase transformé en hôpital au début du 20e siècle aux Etats-Unis

## ET LA COVID-19

Entre craintes et...

**La rougeole :**

Contrairement à une idée reçue, la rougeole fut également source de pandémie, étant extrêmement contagieuse et se transmettant par voie aérienne.

Avant la vaccination, considérée comme banale et réservée aux enfants, elle était toutefois susceptible d'entraîner dans de rares cas des bronchopneumopathies gravissimes et des encéphalites irréversibles.

Aussi, elle fait partie, dès la naissance, des vaccinations obligatoires. Cette vaccination mise au point en 1960 a permis de faire passer le nombre de cas de 6 millions à 345 000 chaque année ! Cependant quand la pression vaccinale décroît, de nouvelles épidémies limitées surviennent à nouveau en France comme récemment en 2018. Dans les faits, elle est toujours présente en Afrique équatoriale, y constituant l'une des principales causes de mortalité infantile.

**La peste :**

C'est sans doute, la pandémie majeure parmi les plus meurtrières au cours de l'Histoire. D'origine chinoise, c'est surtout sur la deuxième épidémie connue sous le nom de « peste noire », s'étalant du XIV au XVIIIe siècle, que nous allons nous arrêter. Elle causa des dégâts démographiques effroyables, un tiers de la population européenne en mourut en 50 ans soit environ 50 millions de personnes. C'est un élève de Pasteur, Yersin, qui découvrit le rôle de la puce du rat dans la transmission de la peste. Un vaccin fut proposé dès 1936, à partir de bacilles vivants atténués et utilisé seulement chez les populations à risque rural. De rares épidémies surviendront encore en France au XXe siècle mais limitées et sans lendemain.

**Le Sida :**

Le Sida a pour origine un virus du chimpanzé qui, par suite d'une mutation s'est adapté à l'homme. L'épidémie partie du Cameroun et du Congo toucha Haïti puis gagna les États-Unis en frappant d'abord les communautés homosexuelles à la fin des années 1970. On découvrit ensuite sa transmission sanguine et sa transmission hétérosexuelle, mais aussi foeto-maternelle ainsi que celle des toxicomanes par utilisation de seringues contaminées. En 2018, on estimait que 75 millions d'individus avaient été infectés par le Sida et que 32 millions étaient décédés des suites de la maladie. Étant donné la longue latence entre la contamination et l'apparition des symptômes, on estime qu'environ 8 millions de personnes sont atteintes par le VIH sans en avoir connaissance. Grâce aux progrès de la médecine, notamment la découverte de la trithérapie, le sida est devenu une maladie chronique, mais très lourde à tolérer, en raison des effets secondaires du traitement. Surtout, il n'a pas encore été possible, alors que le virus est connu depuis presque 40 ans, d'obtenir un vaccin.

Les recherches sont toujours en cours, mais seule la prévention est susceptible de contenir cette pandémie.

**Par l'utilisation du préservatif, la limitation des comportements à risques, l'utilisation de seringues à usage unique pour les toxicomanes**

**La Covid-19 :**

**A un sujet sérieux, proposons des informations factuelles .... Le Grain de Moulins n'a aucune prétention et certainement pas celle, de détenir « LA » vérité : simplement de nous aider à mieux comprendre.**

Le 16 mars 2020, l'impensable nous tombe sur la tête. La pandémie de la Covid-19 s'abat et change notre quotidien. Cela faisait un siècle, que l'humanité n'avait pas eu à faire face à une pandémie mondiale, responsable de nombreux décès.

Le virus responsable : Sars Cov2, dénommé Covid 19, appartient à la famille des coronavirus en raison de ses couronnes, sa surface hérissée de spicules permettant son introduction dans les cellules humaines.

D'apparition brutale en Chine et de progression rapide, imputable à un nouvel agent infectieux inconnu jusque-là. Sans

**La vaccination par ARN Messenger**

**Le principe, en cas d'infection, est de laisser nos cellules fabriquer elles même le composant du virus (ici celui de la Covid-19) contre lequel notre organisme va s'entraîner à lutter, à l'inverse des vaccins classiques où on introduisait directement le virus lui-même, tué ou atténué.**

## PARMI TOUTES CES PANDEMIES ?

### Ras-le-bol !

traitement, nous nous retrouvons dans la situation des grandes pandémies historiques.

Ce virus inoffensif chez la chauve-souris aurait colonisé un porteur intermédiaire avant de se transformer et de s'adapter à l'homme. Initialement le pangolin était suspecté comme hôte intermédiaire. Il ne semble plus suspecté actuellement, l'hôte intermédiaire appartiendrait à de petits carnivores de la famille des furets, le virus se transmettant facilement au vison. Néanmoins, son origine reste floue.

#### Contagion, symptômes, risques et gestion de cette crise

Par rapport au virus de la grippe tout en étant proche, la Covid est malheureusement plus contagieux et entraîne un taux de mortalité plus élevé. Contaminant initialement les sujets les plus âgés et à risque (obésité, diabète, dépression immunitaire, cancers), il se transmet de la même manière, par les gouttelettes de salive. Sa durée de conversion est relativement courte : 5 à 7 jours.

Les mutations du virus (variants successifs) le rendent plus redoutable. Ils sont plus contagieux et touchent des populations plus jeunes qui sont beaucoup plus vulnérables que les épidémiologistes ne le pensaient initialement. Malgré certains espoirs hautement médiatisés, il n'existe à ce jour aucun traitement incontestable.

Au fil des vagues épidémiques, des améliorations thérapeutiques ont été apportées (cortisone, anticoagulants, oxygénothérapie à haut débit), ce qui a permis de réduire le nombre des admissions en réanimation. Sur le plan du diagnostic, nous disposons des tests PCR les plus fiables mettant en évidence la présence de l'ARN du virus par écouvillon nasal. Les tests immunologiques dosant les anticorps sont très rapides mais moins sensibles.

Il semblerait également que des facteurs génétiques conditionnent la réponse immunitaire. Si les enfants de moins de 12 ans sont bien moins touchés que les adultes (1 %), ils peuvent être sources de contaminations intrafamiliales et en milieu scolaire.

Les symptômes sont variables, allant des formes asymptomatiques aux formes graves liées à une véritable « tempête immunitaire », aux conséquences pulmonaires sévères voir dévastatrices.

Certains pays dont la Chine et les états européens ont fait d'emblée le choix de mesures préventives classiques et historiques, confinement global puis sectoriel, distanciation sociale, gestes barrières. D'autres pays, au contraire, ont laissé dans un premier temps se diffuser le virus dans l'espoir d'obtenir une immunité collective, en touchant plus de 60 % de la population. Ce fut le cas de la Suède, des Pays-Bas, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis qui se révéla être un échec.

En France, de nombreuses mesures furent prises à la mi-mars 2020, suppression des visites en EHPAD, limitation des rassemblements, fermeture des commerces dits non essentiels, fermeture des écoles et des universités, maintien des mesures barrières.

Elles furent allégées ensuite en fonction de la diminution de la pandémie, puis réintroduites après un déconfinement partiel.

En fait, la véritable variable d'ajustement au niveau national fut la saturation des services de réanimation hospitaliers et le désir

de soutenir les entreprises et les services publics.

La 4ème vague semble derrière nous avec un taux de contagion inférieur à 100 pour 100 000 habitants en métropole.

Lancer des polémiques idéologistes et insister sur les différences d'appréciation de toutes ces mesures sort du cadre. La pandémie est réelle.

Retenons seulement les conséquences économiques, physiologiques mais aussi sociétales.

Comme dans de nombreuses épidémies historiques, la mise au point d'un vaccin est vite devenue un objectif planétaire, qui n'échappe, hélas pas, aux polémiques commerciales, géopolitiques et idéologiques.

#### Réactivité inespérée de la recherche médicale

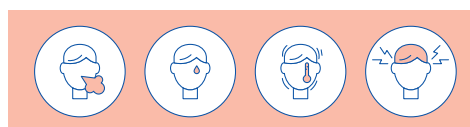
Pour parvenir à ce fulgurant et inespéré résultat en une année, la Recherche Médicale sur la vaccination a été extraordinaire. Plusieurs techniques ont été utilisées : classiques à partir du virus inactivé ou tué, mais surtout innovantes avec l'ARN messenger, pour les vaccins commercialisés en janvier 2021, (Pfizer, BioNTECH et Moderna). Cette technique, plus sûre et plus efficace, aura atteint 90 % d'efficacité sur la souche classique du virus. Une véritable « course contre la montre » pour atteindre l'immunité collective est lancée.

En France, environ 80 % de la population en âge d'être vaccinée, a reçu au moins une première dose. La crainte des effets secondaires, bien qu'existante, est extrêmement limitée rapportée à l'efficacité de la vaccination. D'autre part, des effets tardifs n'ont jamais été signalés pour aucun vaccin utilisé.

Enfin, le champ d'action de cette technologie ARN messenger apparait vaste et particulièrement prometteur, même en dehors des infections, par exemple en cancérologie. Grâce aux essais cliniques en cours et nous pourrions, développer des vaccins anticancers individualisés après analyse des mutations de la tumeur que l'on saura coder par l'ARN Messenger ...

Cette pandémie à la Covid 19 nous invite à une certaine modestie. Nous avons dû recourir à certaines mesures utiles de protection utilisées au cours des pandémies passées, nous avons su, en un temps record, nous adapter à l'urgence grâce à la science. Nous pensions être à l'abris. Restons optimistes, en gardant à l'esprit que même les pandémies font parties de l'histoire de l'humanité. Nous l'avions oublié !

#### SYMPTÔMES CORONAVIRUS



#### PROTECTION





*Si le nom d'Arsène Lupin, célèbre personnage de romans, souvent adaptés sur écrans est bien connu du grand public, on connaît nettement moins la plume qui l'a fait naître. Ce que l'on ignore aussi, c'est que le père d'Arsène Lupin, Maurice Leblanc, ne s'est pas contenté de sa série retraçant les aventures du séduisant gentleman cambrioleur. Pourtant, relégué au rang d'écrivain populaire, il aura rédigé 17 romans et 39 nouvelles, ainsi que 5 pièces de théâtre, tous écrits de 1905 à 1941 et consacrés à son célèbre personnage.*

Marie Émile Maurice Leblanc était un romancier français. Il est né le 11 décembre 1864, à Rouen et décédé le 6 novembre 1941 à Perpignan.

Pour la petite anecdote, il a été mis au monde par le chirurgien Achille Flaubert, frère du très célèbre écrivain Gustave Flaubert.

Il a d'abord été journaliste, puis romancier et conteur. Par sa diversité, il éveille l'intérêt de Jules Renard et d'Alphonse Daudet. En 1901, il publie L'Enthousiasme, un roman autobiographique. Il fréquente des grands noms de la littérature de Paris, comme Stéphane Mallarmé ou Alphonse Allais.

En 1905, Pierre Lafitte, directeur du mensuel « Je sais tout », lui commande une nouvelle sur le modèle de « Raffles » d'Ernest William Hornung : L'Arrestation d'Arsène Lupin (nom emprunté au Conseiller Municipal de Paris Arsène Lopin). Deux ans plus tard, Arsène Lupin est publié en livre. La sortie d'Arsène Lupin contre Herlock Sholmès, nouveau tome de l'histoire du cambrioleur, mécontente Conan Doyle, furieux de voir son détective Sherlock Holmes ridiculisé. Pour créer son personnage, Maurice Leblanc s'est inspiré de l'anarchiste Marius Jacob, qui commit 150 cambriolages qui lui valurent 23 ans de prison.

Radical-socialiste et libre-penseur, Leblanc s'embourgeoisa avec l'âge et la Première Guerre mondiale. Il aurait déclaré : « Lupin, ce n'est pas moi ! » Dès 1910, il tente de tuer son héros dans 813, mais il le ressuscite dans Le Bouchon de Cristal, Les Huit Coups de l'horloge, La Comtesse de Cagliostro.

Son œuvre inspira Gaston Leroux pour Rouletabille, ainsi que Souvestre et Allain pour Fantômas.

## Maurice Leblanc

*l'écrivain gentleman, a*



, au delà d'Arsène Lupin...



Le personnage a été repris dans de nombreux films au cinéma. Le rôle a notamment été interprété par Romain Duris, Jean-Claude Brialy, Georges Descrières ou Omar Sy. On retrouve le délicat cambrioleur aussi au théâtre et à la télévision dans des séries.

Sa célébrité à l'étranger lui vaut tant des adaptations cinématographiques américaines que des adaptations en manga par des auteurs japonais. Son nom est également lié à la ville française d'Étretat en

Normandie.

Au total, Arsène Lupin apparaîtra dans 17 romans et 39 nouvelles de son auteur entre 1905 et 1941.

Même s'il le nie, Maurice Leblanc, pourrait s'être inspiré d'un vrai hors-la-loi. Mort en 1941, il a cependant toujours gardé secrètes ses inspirations. Mais qui était alors le vrai gentlemann cambrioleur qui inspira tant l'auteur ?

L'énigme perdure toujours...

## La maison du Luxembourg : Nouveau lieu d'information pour les travailleurs frontaliers

*Pour les quelques 10 000 habitants de la Métropole qui travaillent au Luxembourg, une entité a enfin ouvert ses portes. Son objectif, apporter des réponses et de l'aide à tous ceux qui en auraient besoin.*

La structure se trouve à la gare de Metz. Elle a ouvert ses portes début mai et propose toutes sortes d'informations visant à faciliter les démarches des Français qui se rendent tous les jours au Luxembourg pour leur travail.

Déjà présente à Thionville depuis 15 ans, son rôle est d'aider les frontaliers à s'informer, les guider et les assister dans leurs démarches.

Les spécificités du Grand-Duché sont parfois obscures et la paperasserie qui découle de ce mode de vie souvent lourde à gérer quand on n'en maîtrise pas les rouages. Pour mettre en place ses différents axes de réponses, un sondage a été mené auprès des intéressés.

Les principales attentes : la fiscalité, les allocations familiales et la retraite ont fait la course en tête. Rien que du classique, mais qui demande souvent des éclaircissements. Dernier sujet et pas des moindres, la mobilité. Pas moins d'un millier de réponses. Ce dernier a permis de se rendre compte, que même les frontaliers actifs depuis des années au Luxembourg ont encore besoin d'éclaircissements sur ce point.

Des horaires adaptés

Pour l'instant seuls quelques créneaux sont disponibles sur rendez-vous :

- Les lundis et vendredis de 11h à 15h et de 15h30 à 19h
- Les jeudis de 15h à 19h

Les demandeurs sont reçus par des conseillers spécialisés. Les questions les plus complexes seront traitées par des juristes de l'association Frontaliers Grand-Est, partenaire du projet.

A long terme, le service devrait se déployer dans les mairies de quartier de Metz, ainsi que dans les mairies de la Métropole qui



### LA MAISON DU LUXEMBOURG DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ

#### VOS BONS PLANS TRANSFRONTALIERS

Un lieu central, en gare de Metz, et une diffusion du service dans toutes les mairies de l'Eurométropole de Metz afin de répondre aux questions du quotidien que se posent les travailleurs frontaliers et leurs familles :



Accueil sur rendez-vous : ☎ 0 800 891 891 🌐 demarches.services.metzmetropole.fr

se porteront volontaires.

Le but étant la proximité et la facilité d'accès à ce service.

La Maison du Luxembourg de Metz a été créée en partenariat avec l'association Frontaliers Grand Est et la Maison du Luxembourg de Thionville.

Contact : [maisonduluxembourg@metzmetropole.fr](mailto:maisonduluxembourg@metzmetropole.fr) / 0 800 891 891

## Le nouveau logo de l'Eurométropole : Bleu Moselle et étoiles européennes

Ce n'est plus une nouveauté, Metz Métropole devient l'Eurométropole de Metz.

A l'occasion du changement de nom de la Métropole de Metz, une nouvelle charte graphique a fait son apparition dans le paysage messin.

François Grosdidier, Président en a fait la présentation le 16 septembre dernier lors d'une conférence de presse.

Il faudra désormais habituer son regard à une constellation d'étoiles européennes, qui voguent au fil de la Moselle.



## OCTOBRE ROSE

Dimanche 31 octobre à partir de 8h  
Au Château Fabert - Moulins Centre

La ville de Moulins-lès-Metz s'inscrit dans une démarche solidaire cet automne.

En collaboration avec Moulins-lès-Metz Animations, deux parcours de marche (3km accessibles aux poussettes et 6 km) sont proposés, suivis d'un repas.

Les bénéfices seront reversés à la ligue contre le cancer de la Moselle, qui oeuvre au-près des malades et de leurs familles.

### Tarifs (sur réservation) :

- Marche seule 5€ (entièrement reversés à La Ligue)
- Marche + repas 12€ (dont 5€ reversés à La Ligue) - Hors boissons

Un t-shirt sera offert aux 120 premiers pré-inscrits.

Derniers départs : 11h

Menu : Tartiflette + dessert

Pass sanitaire obligatoire !

Venez marcher pour la bonne cause !

**MOULINS-LÈS-METZ**  
**MARCHÉ**  
**POUR OCTOBRE ROSE**

**Octobre ROSE**

**Dimanche 31 octobre 2021**  
**à partir de 8h**  
**Au Château Fabert**

**2 parcours : 3 km et 6 km**  
**Dernier départ : 11 h**

**Marche seule 5 €**      **Marche + repas 12 €**  
**Repas sur réservation uniquement**

**Renseignements : 06 79 80 47 12**

entièrement reversés à la ligue contre le cancer de la Moselle      Pass sanitaire obligatoire      dont 5 € reversés à la ligue contre le cancer de la Moselle

## RDV

### SAMEDI 9 OCTOBRE

Grande Soirée Loto  
Au Château Fabert  
ouverture des portes à 18h, début de la soirée à 20h  
*Organisés par l'APRAMMM (Association du Personnel Re-traité et Actif de la Mairie de Moulins-lès-Metz)*

### DU 15 AU 17 OCTOBRE

Exposition Photo  
au Château Fabert  
*organisée par Photo Passion*

### SAMEDI 16 OCTOBRE

Collecte solidaire animale  
Place Michael Collins et Parvis Carrefour Express  
*organisée par le CMJ Moulinois*

### JEUDI 21 OCTOBRE

Don du sang  
au Château Fabert de 16h à 19h  
*organisé par l'EFS*

### SAMEDI 20 NOVEMBRE

Bourse aux plantes  
de 14h à 16h au Centre Jules Ferry  
*Organisé par les Permanentes de l'association Animation Moulinoise*

### DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Bourse aux livres et aux jouets  
au Château Fabert  
*organisée par le Foyer Culturel en partenariat avec la Bibliothèque Pour Tous*

### DU 4 AU 5 DÉCEMBRE

Téléthon  
*organisé par La Jul...oise*

### DU 13 AU 17 DÉCEMBRE

Noël Pour Tous  
Quartier Saint Pierre et quartier Centre  
*organisé par la ville de Moulins-lès-Metz*

# Les vins de Moselle

des origines à son appellation actuelle



**Le vin de Moselle appelé également « le Moselle » constitue le vignoble le plus septentrional de France, couronné depuis 2010 par un classement AOC (appellation d'origine contrôlée). Pourtant, tout fut loin d'être simple !**

Le vignoble existait déjà pendant l'Antiquité. C'est la Cité de Trèves, qui fut choisie au troisième siècle comme capitale de l'Empire Romain d'Occidents qui joua un rôle moteur dans l'expansion de la vigne dans le pays messin. Durant la période médiévale, la culture de la vigne nécessitant une importante main d'œuvre, fut implantée à la périphérie des zones urbaines. Le vin était un symbole de cohésion sociale et de pouvoir. Ainsi, les évêques de Toul et de Verdun puis les communautés religieuses propagèrent le savoir-faire de la vigne dans la région. Les familles nobles et les Ducs de Lorraine participèrent à étendre leur réputation au-delà des frontières.

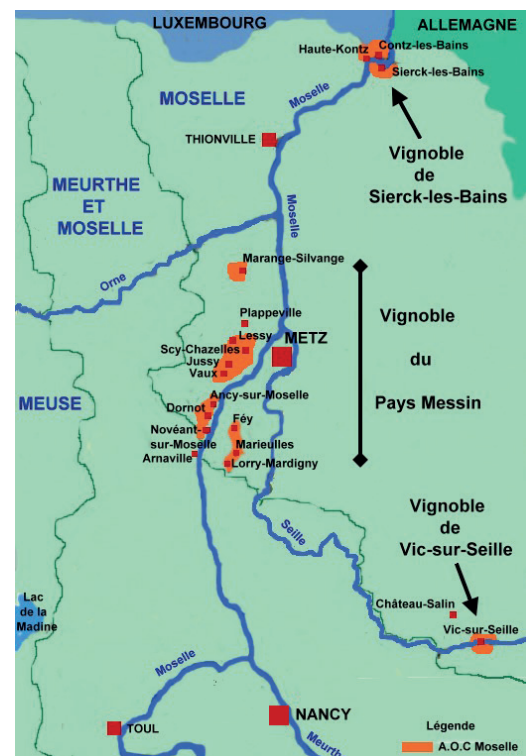
Aux environs de Metz, les vignobles de Lorry, Lessy, Ancy, Ars et Augny étaient les plus réputés. Au XIXe siècle la vigne occupait 34 000 hectares. En 1870, après l'annexion, la région devint la « Champagne allemande », tournée vers la fabrication de vins pétillants.

C'est la crise du phylloxera qui décima le vignoble français en général ! et l'industrie de la guerre de 1914-1918 qui précipitèrent le déclin du vignoble lorrain pour n'en laisser que quelques 38 hectares.

C'était sans compter sur la ténacité des vignerons à suivre l'exemple de leur voisin des Côteaux de Toul qui furent classés en AOC dès 1998.

### Zoom sur les différents cépages et l'AOC

Ils introduisirent alors de nouveaux cépages en provenance des régions voisines : Gamay et pinot de Bourgogne. L'Auxerrois, cépage original des



## AOC, exemple du dynamisme des vignerons de notre région.

vins de Moselle, vit le jour grâce à une recherche locale, menée au centre viticole de Laquenexy. Malgré le classement en VDQS (Appellation d'origine Vin Délimité de Qualité Supérieure), dans le cadre de la réglementation des prix au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, le nombre de vignerons ne cessa de décroître. Seule une petite fraction restait capable de répondre aux critères exigés.

Pour mettre fin à ce déclin, ce furent d'abord l'apparition dans les guides spécialisés des vins luxembourgeois, provenant des vignes de Sierck en Moselle, puis enfin la dénomination prestigieuse AOC, en 2010, après 5 ans de procédure, qui les fit sortir de leur statut de « belle endormie » et leur redonnèrent une image positive.

Actuellement, la nouvelle aire géographique AOC Moselle recouvre l'ensemble des vignes en production dans le département : seulement 70 hectares, un pépin dans la viticulture française...

Ils sont répartis dans 3 terroirs argilo-calcaires :

- Les Côtes de Moselle du Pays messin (le versant à l'Est de la Moselle)
- Le Pays des Trois Frontières au niveau de Sierck, au nord de la Moselle, à la frontière luxembourgeoise, sur la rive gauche du cours d'eau.
- Les domaines aux alentours de Vic-sur-Seille, au sud.

Il est à savoir que 600 à 900 hectares sont potentiellement exploitables pour faire reconnaître la qualité des vins mosellans et pour les démarquer de leurs voisins allemands et luxembourgeois. Le vignoble produit en majorité des vins blancs : 60 %. Cela s'explique par la latitude septentrionale de la région. On recense aussi 20 % de vins rosés et 20% de vins rouges, sans oublier les pétillants, qui attendent patiemment, le terme plus prestigieux de « crémants ».

Les vins de Moselle sont produits à partir de 8 cépages dont 3 majoritaires : le pinot noir, l'auxerrois (cépage emblématique des vins de Moselle) et le pinot gris.

Actuellement, les 26 viticulteurs de la région sont regroupés dans les 18 communes mosellanes et à Arnaville (Meurthe-et-Moselle), produisant quelques 500 000 bouteilles par an environ.

Si la vigne mosellane poursuit sa progression, elle risque de s'accélérer, sa cartographie risque d'évoluer sous l'effet du



réchauffement climatique. Ainsi, certaines rives méridionales risqueraient peut-être de se trouver en situation défavorable, voire en danger. Le vignoble remontant pour cette raison vers le Nord.

### Des ventes en hausse, surtout sur le territoire français

Pour l'instant, l'AOC de Moselle se vend à 90% sur le territoire national, voir local. La demande est importante et la production peine à la satisfaire. Elle bénéficie d'une lisibilité internationale pour l'Allemagne et le Luxembourg, pays également producteurs. Les trois vignobles se réunissent souvent pour les présenter sous la bannière « Vallée Mosellane ».

Les 22 vignerons, dont 8 venus d'Allemagne et du Luxembourg se sont retrouvés à Marieulles-Vezon, le 5 septembre dernier, pour participer à la septième édition de la fête des vins de Moselle. L'occasion de fêter les 10 ans de l'AOC et pour le public de découvrir leur savoir-faire.

Le millésime 2021 s'annonce rare mais somptueux, car malgré les caprices de la météo, le soleil s'est décidé à venir doré les dernières grappes de raisin.

Trinquons mosellan, mais toujours avec modération !

## Les dernières réalisations à Moulins

Cet été, des travaux pour tous dans votre ville

*Cet été encore, la commune aura vu de multiples travaux se réaliser sur nos bâtiments, soit par les personnels municipaux, soit par des entreprises, sans compter sur la propreté urbaine, les espaces verts et le fleurissement.*

**Pour le confort des enfants et des enseignants,** a été poursuivie la rénovation des salles de classe et de leurs éclairages, des sanitaires, de certains préaux et couloirs des différents bâtiments scolaires et de l'entretien courant des toitures et autres réseaux pour un investissement cumulé de 57 000 €.

D'ailleurs, lors de la traditionnelle et conviviale réception de pré-rentrée des enseignants moulinois, beaucoup d'entre eux ont remercié la Municipalité pour le travail réalisé.



**Pour les associations sportives et de loisirs,** là encore, les rénovations se sont enchaînées par des remises en peinture de vestiaires et sanitaires, la pose de stores de protection solaire, la régénération d'un court extérieur de tennis, le remplacement de châssis et fenêtres, l'ensemble pour un montant de 16 000 €.

**Pour les lieux de culte dont l'entretien incombe à la commune**, en lien avec les Conseils de Fabrique, des travaux de démoussage, de zinguerie, de remplacement de tuiles et de maintien des équipements techniques pour le bon fonctionnement des cloches auront nécessité des investissements à hauteur de 7 000 €.



**Pour le confort et la sécurité de tous**, la commune a procédé à la remise en état du terrain de pétanque situé aux abords du canal, de différentes placettes du cimetière Saint-Pierre, à la mise en place, toute prochaine, d'un éclairage spécifique venant renforcer la sécurité de deux passages piétons, rue Chaponost, à proximité de l'école maternelle Paul Verlaine, à la pose de candélabres sur un cheminement du quartier des Trois Haies, en remplacement des bornes lumineuses abîmées et la réfection de la majorité des marquages routiers de la commune pour un montant global de 85 000 €

**Ainsi, pour ce seul été 2021, la commune aura engagé 165 000 € de travaux divers afin d'embellir et de sécuriser votre cadre de vie.**

## Villes et Villages Fleuris

### Une deuxième fleur pour Moulins

Lors de son passage dans les rues de la ville, le jury du célèbre Label National de la Qualité de Vie a décidé de féliciter le travail de collaboration entre la municipalité et les agents de la commune en leur décernant une deuxième fleur.

Pour décerner les précieux pétales, les membres du jury se basent sur une grille de critères très précise. Lors de leur visite, ils scrutent les réalisations, mais pas seulement, c'est toute la stratégie de l'aménagement paysager de la ville qui est passée au crible : le fleurissement, le patrimoine végétal, l'entretien des pelouses, la diversité des variétés, la cohérence entre le projet et les réalisations etc...

Vous devriez voir les nouveaux panneaux très bientôt !



## Et si on chantait les arbres ?

**« Sous mon arbre on se balance  
Ensemble on retrouve les jolies choses  
Oui sous mon arbre on se balance  
C'est grandiose »**

*(Julien CLERC, Sous mon arbre)*

*Ils font partie de nos vies, mais en sommes-nous réellement conscients ? Ils sont au coin de la rue, dans un jardin, dans un parc, dans un bois. Il arrive parfois que l'on s'en agace, parce que l'arbre nous cache la vue ou parce que ses feuilles bouchent une gouttière. Il arrive aussi que l'on s'insurge, à l'idée que quelqu'un coupe un arbre majestueux qui nous a vu grandir. Et puis un arbre c'est si beau !*

*Fermez les yeux et imaginez, le bruit du vent dans son feuillage... Est-il musique plus apaisante que celle-ci ?*

### La meilleure des climatisations

2021 ne restera pas dans les annales pour ses fortes chaleurs en Moselle. Mais avez-vous déjà fait l'expérience d'une balade en période de canicule ? Avez-vous eu la chance de pouvoir traverser une allée arborée ? Si c'est le cas, vous avez dû ressentir cette fraîcheur extraordinaire apaiser votre peau brûlée par le soleil.

Les végétaux sont capables de ce petit miracle car ils produisent naturellement de « l'évapotranspiration ». L'arbre puise l'eau en profondeur dans le sol grâce à ses racines. Cette eau remonte par le biais de la sève à travers l'arbre jusqu'à ses feuilles par lesquelles l'eau s'évapore. Grâce à ce système, la température ressentie sous un arbre peut être bien plus fraîche qu'à quelques mètres, sur un parking par exemple.

Et ne vous méprenez pas, si les feuilles vous dérangent et que vous investissez dans un parasol, vous aurez l'ombrage mais pas la fraîcheur car l'arbre rafraîchit de manière active. Petit bémol, pour profiter de cet avantage naturel il faut être patient. Il faut plusieurs dizaines d'années à un arbre pour qu'il puisse remplir pleinement son rôle de climatiseur...

Dans un contexte global de réchauffement climatique, planter des arbres aujourd'hui est un investissement à long terme.

### Un filtre à air auto-régénérant

Il peut être utile de rappeler que la pollution de l'air a des effets néfastes sur notre santé. Si une transition sur les modes de transports est amorcée, elle est loin d'aboutir et ce n'est pas la seule source de pollution

dans nos villes. Le pouvoir extraordinaire des arbres devient un enjeu essentiel de notre société.

Sachez que des particules fines se déposent sur les feuilles des arbres qui sont capables d'absorber littéralement certains polluants.

Déjà, la croissance de l'arbre, elle-même contribue au stockage du dioxyde de carbone...

### Quelle superbe machine, cet arbre !

N'oublions pas que notre ami feuillu fournit le gîte et le couvert pour de nombreuses espèces, c'est un écosystème à lui tout seul. Lorsqu'il meurt il reste utile, à la fois garde-manger et refuge. Ses puissantes racines sont essentielles au maintien et à la structure des sols.

Au cours des dernières décennies, la science a fait de nouvelles découvertes. Alors que dans nos pays occidentaux, les arbres étaient considérés comme de la matière première pour le bois ou comme des objets de décoration, nous prenons aujourd'hui conscience de leur importance et de leur complexité. Il semblerait que les arbres vivent en interférence constante avec leur environnement.

**« Après de mon arbre je vivais heureux  
J'aurais jamais dû m'éloigner de mon arbre  
Après de mon arbre je vivais heureux  
J'aurais jamais dû le quitter des yeux »**

*(Georges Brassens, Après de mon arbre)*

En d'autres termes, ils communiquent et s'informent par le biais d'un gigantesque réseau de champignons microscopiques (une sorte de Facebook de la forêt).

### Mais que fait Moulins ?

Engagée avec la Métropole dans la rédaction d'une chartre de l'arbre, la municipalité est très sensible à la question.

Des essences sont choisies avec minutie et dans un objectif triple :

- Apporter de la diversité végétale, nous observons aujourd'hui les problématiques soulevées par des plantations

## ces climatiseurs et filtres à particules de la nature

mono-spécifiques.

- Planter le bon arbre au bon endroit
- Participer à la lutte contre le changement climatique en utilisant leurs capacités naturelles.

Pour assurer un suivi optimal de son patrimoine arboré, la commune a mis en place un plan de gestion de l'ensemble de ses arbres. La commune collabore avec l'ONF, pour l'élagage, la taille de formation, les grands abattages de sécurité, ainsi que les dessouchages d'arbres.

A l'arboretum des trois Haies, chaque année, Romuald Duda, Adjoint au Maire en charge de l'environnement et du fleurissement, rivalise d'imagination pour trouver une essence originale ou remarquable à planter pour les enfants nés dans l'année à Moulins.

**« Puisqu'il faut changer les choses  
Aux arbres citoyens!  
Il est grand temps qu'on propose  
Un monde pour demain! »**

*(Yannick Noah, Aux arbres citoyens)*

### Et moi, Moulinois, comment puis-je aménager mon espace ?

En commençant par respecter les règles, les arbres c'est bien mais ça ne justifie pas tout !

Le code civil impose par exemple aux propriétaires d'arracher ou de couper à deux mètres de hauteur tout arbre implanté à moins de deux mètres de la limite séparant deux propriétés. Il existe quelques exceptions :

- si l'usage est reconnu et constant dans la commune,
- si un titre valant servitude admet cette implantation en limite de propriété,
- si le terrain d'implantation est issu d'une division postérieure à l'implantation de l'arbre,
- si l'arbre mesure deux mètres depuis plus de 30 ans.

Avant d'abattre un arbre, il convient de se renseigner auprès des services de la mairie. Il se peut que celui-ci fasse partie du patrimoine commun, même s'il n'est pas trentenaire.

Le plan local d'urbanisme fixe des règles en matière de plantation des végétaux. Il peut interdire ou limiter l'abattage et prévoir des obligations de remplacement des arbres abattus. Un arbre inclus dans un espace boisé classé ne pourra pas faire

l'objet d'un abattage sans une autorisation préalable. Il en va de même si l'arbre à abattre se trouve dans le périmètre d'un monument historique.

Avant de planter un arbre dans votre jardin, n'hésitez pas à vous renseigner. L'association Animation Moulinoise propose le jardin des Permanentes, rue de Bretagne. Ce sont des passionnés qui pourront certainement répondre à bien des questions que vous vous posez.



**« Les arbres de la Terre  
Se sont tendus les mains  
Par-delà les frontières  
Au-dessus des humains »**

*(Yves Duteil, La légende des arbres)*

# ETAT CIVIL

## CARNET ROSE ET BLEU

Luna SCHEER  
Le 19 juin 2021

Céleste PIERREPONT  
PARIAT  
Le 25 juin 2021

## CARNET BLANC

Antony AIMAR et Laura PIERREPONT  
Le 21 août 2021

## ILS NOUS ONT QUITTÉ

Danièle GAUGIN  
Le 7 juin 2021

Gilbert LESAING  
Le 30 juillet 2021

Josette OBRANIAC née  
O'BRIEN-VIOLI  
Le 23 juin 2021

Dominique LAGAL épouse  
WERTH  
Le 11 août 2021

Gisèle FRATTINI \*  
Le 4 juillet 2021

Paulette BAYEUR veuve  
LO GIUDICE\*  
Le 16 août 2021

Jackie VALLAIN  
Le 29 juin 2021

Marie SUCK veuve WA-  
GNER\*  
LE 17 août 2021

Madeleine KLEIN veuve  
ALVENTZ\*  
Le 24 juillet 2021

Solange PLATOW veuve  
PINTIAUX\*  
Le 23 août 2021

Geneviève LAPSIEN veuve  
LIMPAS  
Le 19 juillet 2021

Jeanine PARADIS née  
GOBERT  
Le 19 août 2021

Joséphine CHRISTMANN  
veuve HENNEQUI  
Le 20 juillet 2021

Jean-Claude MASSON  
Le 19 août 2021

Yvonne FOUX épouse  
NEVEUX  
Le 21 juillet 2021

\* décédés au Home de Préville

## INFO PRATIQUE

### Brûlage des déchets

#### une pratique interdite toute l'année

Bien qu'interdit, la municipalité constate régulièrement le brûlage des déchets verts qui contribue à la dégradation de la qualité de l'air. Il peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée.

Pour ces raisons, il est interdit de brûler les déchets verts (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental).

#### Quels sont les déchets concernés par l'interdiction de brûlage des déchets verts ?

Les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes... en mélange ou pas avec d'autres déchets.

#### Qui est concerné ?

Tout le monde !

En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée.

Des solutions alternatives respectueuses de la qualité de l'air, individuelles ou collectives, existent : compostage, paillage, broyage, collecte en déchetterie. Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchetterie est en effet largement préférable à une combustion à l'air libre.

Les Règlements Sanitaires Départementaux (article 84) interdisent le brûlage à l'air libre de tous les déchets ménagers et assimilés, ce qui comprend les déchets verts.

Pour les particuliers, le code de l'environnement rappelle l'interdiction de brûlage des biodéchets et interdit la vente de matériel d'incinération à l'article L541-21-1.

Un décret paru le 11 décembre 2020 établit des cas de

dérogation lorsque les végétaux ont été parasités ou pour certaines espèces envahissantes (article D543-227-1 du code de l'environnement). Il porte aussi cette infraction à une contravention de 4ème classe, soit 750€ (R541-78).

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, est interdit toute l'année !

#### Faire respecter l'interdiction

Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le Maire est chargé de faire respecter dans la commune les dispositions du règlement sanitaire départemental, notamment l'interdiction du brûlage des déchets verts ménagers et assimilés et l'arrêt préfectoral.

Son non-respect constitue une infraction pénale qui expose le contrevenant à une amende qui peut s'élever à 450 euros (article 7 du décret du 21 mai 2003 et article 131-13 du code pénal).

Les infractions au règlement sanitaire départemental peuvent être constatées par les agents de police municipale.

Le brûlage de déchets toxiques (comme des huiles de vidange, des solvants, des bois traités, des pots de peinture vide, des aérosols, ...) constitue une infraction plus grave et est considéré comme un délit (article L.541-46 du Code de l'environnement) qui est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 75 000 € et d'une peine de deux ans d'emprisonnement.

Consultez ici : <https://www.moselle.gouv.fr/index.php/Politiques-publiques/Agriculture-et-Environnement/Prevention-des-nuisances/Interdiction-de-brulage-des-dechets-verts-a-l-air-libre/Arrete-prefectoral-DDT-SABE-NPN-n-48-en-date-du-22-juillet-2016>

# NUMÉROS UTILES



## URGENCES

Service du médecin de garde  
0 820 33 20 20  
En cas de non réponse, appeler le 15.

Usine d'Electricité de Metz  
03 87 34 44 44

Distribution d'eau potable  
VEOLIA 0 810 463 463  
Régie de l'eau de Metz Métropole  
03 72 60 60 40

Grdf  
Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33  
Raccordement 09 69 36 35 34

## PRATIQUE

La Poste  
Chatel-Saint-Germain et Longeville-lès-Metz - 3631

Enlèvement des encombrants  
03 87 20 10 10

Haganis-Service clients  
03 87 34 64 60  
www.haganis.fr

### Vos demandes de rendez-vous

A l'accueil de la Mairie-centre :  
03.87.60.44.60

Par mail :  
cabinet-du-maire@moulins-les-metz.fr

Par téléphone au cabinet du Maire : 03.87.60.37.96

Sur le site internet : [www.moulins-les-metz.fr](http://www.moulins-les-metz.fr)  
Facebook : ville de moulinslesmetz



## Poulet à l'italienne et ses pennes

Pour 4 personnes  
Préparation 15 min - Cuisson 45 min

### INGRÉDIENTS

- 4 Filets de poulet
- 500 g de penne
- 2,5 kg de tomates mures
- 70 g de concentré de tomates
- 190 g de pesto
- 1 boule de Mozzarella
- 1 oignon
- 5 gousses d'ail
- 1 feuille de laurier
- des feuilles de basilic
- sel, poivres

### PRÉPARATION

1. Préparer la sauce tomate : Evider les tomates, couper en gros cubes. Emincer l'oignon. Peler l'ail.

Dans une casserole faire revenir l'oignon dans de l'huile d'olive, ajouter les tomates, l'ail et faire revenir. Quand les tomates ont fondu, ajouter le concentré de tomate, le basilic et l'ail. Laisser mijoter 30 min à feu doux. Mixer la sauce.

2. Faire dorer les filets de poulet dans une poêle avec de l'huile d'olive.

3. Mettre dans le fond d'un plat allant au four, la sauce tomate, préparé précédemment. Mettre les filets de poulet. Les badigeonner de Pesto. Couper des tranches de mozzarella et les déposer sur les filets de poulet.

4. Mettre au four pendant 15 min à 180°

5. Pendant ce temps, faites chauffer de l'eau avec du gros sel. Quand l'eau est bouillante, faites cuire les penne en suivant les indications du paquet pour le temps de cuisson.

**BON APPÉTIT**



## TRI Sélectif : Adoptez les bons gestes !

### ORDURES MÉNAGÈRES LES BONS GESTES

MÉMO TRI



**Les pots, bouteilles et bocaux en verre** sont à apporter dans les conteneurs à verre proches de chez vous.

**Pas de déchets verts.** Ils ne seront pas collectés. Ils doivent être apportés en déchèterie ou déposés dans un composteur.

**Pas de liquides, ni déchets corrosifs ou dangereux.** Ils présentent un danger pour vous, pour les agents de collecte et pour le processus de traitement. Ils doivent impérativement être apportés dans une déchèterie.



Films, sacs et barquettes plastique

Mouchoirs, essuies-tout, cotons...

Barquettes, boîtes en polystyrène

Produits gras et restes de cuisine

Je sors mes déchets aux jours et horaires autorisés dans ma commune :

- Lundi     Mardi     Mercredi     matin  
 Jeudi     Vendredi     Samedi     soir

Metz Métropole  
Direction du Cycle des Déchets | Tél. 03 87 20 10 10  
[metzmetropole.fr](http://metzmetropole.fr) | [qualitedechets@metzmetropole.fr](mailto:qualitedechets@metzmetropole.fr)

Aller de l'Avant !



### EMBALLAGES RECYCLABLES LES BONS GESTES

MÉMO TRI



On trie **uniquement les bouteilles et les flacons** : bouteilles d'eau, de jus de fruit, de soda, de soupe, d'huile, flacons de produits ménagers, de shampoing...

⚠ **Les autres plastiques** comme les films de protection, les pots de yaourt, les barquettes intérieures des paquets de gâteaux ne se recyclent pas.



On trie les canettes, les bidons de sirop, les aérosols, les barquettes et les boîtes de conserve.

On trie tous les cartons d'emballage et les briques alimentaires, type brique de lait...



Tous les papiers se trient et se recyclent!  
⚠ Retirer les films plastiques



On trie tous les pots, bouteilles et bocaux en verre.



Un doute? Je jette avec les ordures ménagères.  
Ne pas laver les emballages, bien les vider suffit.

## La collecte des déchets à Moulines :

### - Quartier Saint-Pierre :

Tri sélectif : vendredi matin  
Ordures ménagères : mardi soir

### - Quartier Centre :

Tri sélectif : vendredi matin  
Ordures ménagères : jeudi matin

Rappelons que les points d'apport volontaires ne sont pas destinés au dépôt des encombrants.

À cet effet, vous disposez de deux déchetteries :  
- à Montigny-lès-Metz, pour le quartier Saint-Pierre  
- à Ars-sur-Moselle pour le quartier Centre  
Toute infraction est punissable d'une amende allant de 135€ à 1500€.